

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
5806.39 5806.40	-- d'autres matières textiles - Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés	80 80	G/HS/94	FR,IT FR,IT	CRMI/63 CRMI/63	
5808.10	- Tresses en pièces:					
	-- B. autres	80		FR,IT	CRMI/63	
5808.90	- autres:					
	-- B. autres	80		FR,IT	CRMI/63	
58.11 00	Produits textiles en pièces, constitués d'une ou plusieurs couches de matières de textiles associées à une matière de rambourrage, pliqués, capitonnés ou autrement cloisonnés, autres que les broderies du n° 58.10:					
	- E. Tissus imprégnés, enduits ou recou- verts de dérivés de la cellulose ou d'autres matières plastiques artificielles et tissus strati- fiés avec ces mêmes matières:					
	-- I. Simili-cuir (imitation de peaux)	35		GB	CRMI/63	
59.01	Tissus enduites de colle ou de matières amylacées, des types utilisés pour la rellure, le cartonage, la gainerie ou usages similaires, toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture bouran et					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
	tissus similaires raidis des types utilisés pour la chapellerie:		G/HS/94			
5901.90	- autres: -- A. Toiles à calquer pour le dessin et pour ingénieurs	7		GB	CRMI/63	
59.03	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du no.59.02:					
5903.10	- avec du polychlorure de vinyle: -- A. imprégnés: --- I. Simili-cuir (imitation de peaux) -- B. enduits, recouverts ou stratifiés: --- I. Simili-cuir (imitation des peaux) - avec polyuréthane: -- A. imprégnés: --- I. Simili-cuir (imitation des peaux) -- B. enduits, recouverts ou stratifiés: --- I. Simili-cuir (imitation des peaux) - autres: -- A. imprégnés: --- I. Simili-cuir (imitation des peaux) -- B. enduits, recouverts ou stratifiés: --- I. avec des dérivés de la cellulose ou d'autre matières plastique, la matière textile constituant l'endroit:	35		GB	CRMI/63	
5903.20		35		GB	CRMI/63	
5903.90		35		GB	CRMI/63	
		35		GB	CRMI/63	

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
	---- a. Simili-cuir (imitation des peaux)	35	G/HS/94	GB	CRMII/63	
	--- II. autres:					
	---- a. Simili-cuir (imitation des peaux)	35		GB	CRMII/63	
59.05 00	Revêtements muraux en matières textiles:					
	- B. autres:					
	-- I. de lin	40		GB,IT	CRMII/63	
	-- II. de jute	25		IT,IN	CRMII/63	
	-- IV. autres:					
	--- b. de ramie	40		GB,IT	CRMII/63	
5906.10	- Rubans d'adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm	43		GB,US	CRMII/63	
59.08 00	Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou similaires; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, mêmes imprégnés:					
	- A. Manchons à incandescence	15		DE,AT	CRMII/63	
59.09 00	Tuyaux pour pompes et tuyaux similaires, en matières textiles, même avec armatures ou accessoires en autres matières:					

LISTE XXXVII - TUROUJE

1	2	3	4	5	6	7
	- B. d'autres matières textiles: -- I. Tuyaux en laine ou en poils fins	10	G/HS/94	FR	CRMI/63	
59.10.00	Courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles, même renforcées de métal ou d'autres matières	23		FR,CS,GB	CRMI/63	
5911.10	- Tissus, feutres et tissus doublés de feutre combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, de types utilisés pour la fabrication du garnitures de cardes, et produits analogues pour d'autres usages techniques	5		GB,FR	CRMI/63	
5911.20	- Gazes et toiles à bluter, même confectionnés - Tissus et feutres sans fin ou munis de moyen de jonction, des types utilisés sur les machines à papier ou sur des machines similaires (à pâte, à amiantement, par exemple): -- d'un poids au mètre carré inférieure à 650 g -- d'un poids au mètre carré égal ou supérieur à 650 g	5		GB,FR	CRMI/63	
5911.31	- Etirendelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues, y compris des cheveux	5		GB,FR	CRMI/63	

LISTE XXXVII - TUROUJE

1	2	3	4	5	6	7
5911.90	- autres					
61.15	Collants (bas-culottes), bas, mi-bas, chaussettes et autres articles chaussants, y compris les bas à varices, en bonneterie:					
6115.93	-- de fibres synthétiques: --- A. Bas à varices	50		GB	CRMI/63	
61.17	Autres accessoires confectionnés du vêtement, en bonneterie, parties de vêtement ou accessoires du vêtement, en bonneterie:					
6117.80	- autres accessoires: -- A. élastiques ou en caoutchouc: --- I. Genouillères	50		GB	CRMI/63	
62.13	Mouchoirs et pochettes:					
6213.20	- de coton	20		GB	CRMI/63	
6213.90	- d'autres matières textiles: -- A. de lin	20		GB	CRMI/63	
62.15	Cravates, noeuds papillons et foulards cravates:					
6215.10	- de soie ou de déchets de soie: -- A. Tissus découpés en forme sur patron					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
62.15.20	pour la confection de cravates -- de fibres synthétiques ou artificielles: -- A. Tissus découpés en forme sur patron pour la confection de cravates	100	G/HS/94	IT	CRMI/63	
62.15.90	- d'autres matières textiles: -- A. Tissus découpés en forme sur patron pour la confection de cravates	100		IT	CRMI/63	
63.05	Sacs et sachets d'emballage:					
6305.10	- de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 53.03: -- A. usagés: --- II. Sacs d'emballage en jute -- B. autres: --- II. Sacs d'emballage en jute	45		IN	CRMI/63	
65.01.00	Cloches non dressées (mises en forme) ni tournurées (mises en tournure), plateaux (disques), manchons (cylindres) même fendus dans le sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux: - A. Cloches en feutre pour chapeaux	45		IN	CRMI/63	
65.02.00	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes en toutes matières, non dressées (mises en forme) ni tournurées	35		IT	CRMI/63	

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
	(mises en tournure) ni garnies:		G/HS/94			
6506.10	- A. en matières végétales - Coiffures de sécurité	40		IT	CRM/63	
	-- A. en matière plastique:					
	--- I. Casques de mineurs	75			G/67	
	-- B. en métal:					
	--- I. Casques de mineurs	75			G/67	
66.03 00	Parties, garnitures et accessoires pour articles des no.s 66.01 ou 66.02;					
6603.10	- Poignées et pommeaux:					
	-- A. Parties pour articles du n° 66.01	20		IT	CRM/63	
	- autres:					
6603.90	-- A. Parties pour articles du n° 66.01	20		IT	CRM/63	
6802.10	- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carré ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieure à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement:					
	-- A. Cubes dés et similaires pour mosaïques et poudres, granulés et éclats colorés artificiellement en ardoise	25		IT	CRM/63	

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
	-- B. autres	60	G/HS/94		G/67	
	- autres pierres de taille ou de construction et ouvrages en ces pierres, simplement taillés ou sciés et à surface plane ou unie:					
6802.21	-- Marbre, travertin et albâtre	60			G/67	
6802.22	-- autres pierres calcaires	60			G/67	
6802.23	-- Granit	60			G/67	
6802.29	-- autres pierres	60			G/67	
	- autres:					
6802.91	-- Marbre, travertin et albâtre	60			G/67	
6802.92	-- autres pierres calcaires	60			G/67	
6802.93	-- Granit	60			G/67	
6802.99	-- autres pierres	60			G/67	
68.03 00	Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine)	25		IT	CRMI/63	
6804.10	- Meules à moudre ou à défibrer	20		GR	CRMI/63	
68.05	Abrasifs naturels ou artificiels en poudres ou en grains, appliqués sur produits textiles, papier, carton ou autres matières, même découpés, cousus ou autrement assemblés:					
6805.10	- appliqués sur tissus en matières textiles seulement	25		GB	CCSI/69	

LISTE XXXVII - TUROUIE

1	2	3	4	5	6	7
6805.20	- appliqués sur papier ou carton seulement	25	G/HIS/94	GB	CCSI/69	
6805.30	- autres	25		GB	CCSI/69	
6806.10	- Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	25			CCSI/69	
6806.20	- Vermiculite expansée, argiles expan- sées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux	25			CCSI/69	
6806.90	- autres	25			CCSI/69	
68.07	Ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais, par exemple):					
6807.10	- en rouleaux	25		US,GB	CCSI/69	
6807.90	- autres	25		US,GB	CCSI/69	
6812.10	- Amiante travaillé, en fibres, mélangés à base d'amiante ou à base d'amiante et de carbonate de magnésium	20		GR,US	CRMII/63	
6812.20	- Fils	20		GR,US	CRMII/63	
6812.30	- Cordes et cordons, tressés ou non	20		US	CRMII/63	
6812.40	- Tissus et étoffes de bonneterie	20		GR,US	CRMII/63	
6812.50	- Vêtements, accessoires du vêtement,					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
69.02	Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:		G/HS/94			
6902.10	- contenant en poids plus de 50 % des éléments mg. Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO ou CrO2 O3: -- A. Briques réfractaires en chromite, en magnésite et en chrome -magnésite - contenant en poids plus de 50% d'alumine (Al2 O3), de silice (SiO2) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits: -- B. autres: --- II. autres: ---- a. Briques réfractaires contenant plus de 70% d'alumine	5		AT	CRMI/63	
69.03	Autres articles céramiques réfractaires (cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines, baguettes par exemple), autres que ceux en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues:	5		AT	CRMI/63	
6903.10	- contenant en poids plus de 50 % de					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
6903.20	graphite ou d'autres formes de carbone ou d'un mélange de ces produits - contenant en poids plus de 50% d'alumine (Al ₂ O ₃) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO ₂): -- A. contenant en poids moins de 45% d'alumine (Al ₂ O ₃): --- II. autres -- B. contenant en poids 45% ou plus d'alumine (Al ₂ O ₃) - autres:	10	G/HIS/94	GB,CA	CCSI/69	
6903.90	-- A. contenant en poids plus de 25% mais n'excédant pas 50% de graphite ou d'autres formes de carbone ou d'un mélange de ces produits -- B. autres: --- II. autres:	10 10		GB,CA GB,CA	CCSI/69 CCSI/69	
6907.10	- Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autres que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm: -- A. carreaux: --- I. unicolores	10 10		GB,CA GB,CA	CCSI/69 CCSI/69	
		50		CS	CRMI/63	

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
6907.90	- autres: -- B. autres: --- I. en grès: ---- a. carreaux: ----- I. unicolores --- II. en faïence ou en poterie fine: ---- a. carreaux: ----- I. unicolores --- III. autres: ---- a. carreaux: ----- I. unicolores	50	G/HIS/94	CS	CRMI/63	
6908.10	- Carreaux, cubes, dés, et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm:	50		CS	CRMI/63	
6908.90	-- A. carreaux: --- I. unicolores - autres: -- A. en terre commune: --- II. autres: ---- a. carreaux: ----- I. unicolores -- B. autres: --- II. autres: ---- a. dont la superficie ne dépasse pas 90 cm ² :	50		CS	CRMI/63	

LISTE XXXVII - TUROUJE

1	2	3	4	5	6	7
			G/HS/94			
	sphères du no 70.18), barres, baguettes ou tubes, non travaillé:					
7002.10	- Billes	25		DE	CRM/63	
7002.20	- Barres ou baguettes:					
	-- A. en verre optique	10		US	CRM/63	
	-- B. autres:					
	--- II. autres	25		DE	CRM/63	
	- Tubes:					
	-- en quartz ou en autre silice fondus:					
7002.31	--- B. autres	25		US	CRM/63	
7002.32	-- en autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5X10-6 kelvin entre 0° et 300 C°			DE	CRM/63	
	--- B. autres	25		DE	CRM/63	
	-- autres:					
7002.39	---- B. autres	25		DE	CRM/63	
70.03	Verre dit "coulé", en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé:					
	- Plaques et feuilles, non armées:					
	-- colorés dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante ou réfléchissante:					
7003.11	--- A. en verre optique	10		US	CRM/63	
	-- autres:					
7003.19	--- A. en verre optique	10		US	CRM/63	

LISTE XXXVII - TUIROUJE

1	2	3	4	5	6	7
7004.10	- Verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante:		G/HS/94			
	-- A. en verre optique	10		US	CRMI/63	
	-- D. autres:					
	--- I. Verre à vitre opacifié, coloré canellé ou strié	50		FR	CRMI/63	
	- autres verres:					
7004.90	-- A. Verre d'optique	10		US	CRMI/63	
	-- D. autres, d'une épaisseur:					
	--- I. excédant 2,5 mm:					
	---- a. Verre à vitre opacifié, coloré canellé ou strié	50		FR	CRMI/63	
	--- II. excédant 2,5 mm, mais n'excédant pas 3,5 mm:					
	---- a. Verre à vitre opacifié, coloré canellé ou strié	50		FR	CRMI/63	
	--- III. excédant 3,5 mm, mais n'excédant pas 4,5 mm:					
	---- a. Verre à vitre opacifié, coloré canellé ou strié	50		FR	CRMI/63	
	--- IV. excédant 4,5 mm:					
	---- a. Verre à vitre opacifié, coloré canellé ou strié	50		FR	CRMI/63	
70.06 00	Verres du numéros 70.03, 70.04 ou 70.05, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières:					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
	- A. Verre d'optique	10	G/HS/94	US	CRMI/63	
70.07	Verre de sécurité, consistant en verres trempés ou formés de feuilles contre-collées:					
	- Verres trempés:					
7007.11	-- de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	30		GB,US,CS GB,US,CS	CRMI/63 CRMI/63	
7007.19	-- autres	30				
	- Verres formés de feuilles contre-collées:					
7007.21	-- de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	30		GB,US,CS GB,US,CS	CRMI/63 CRMI/63	
7007.29	-- autres	30				
7009.10	- Miroirs rétroviseurs pour véhicules:	60		US	CCSI/69	
	-- B. autres					
	- autres:					
7009.91	-- non encadrés:	60		US	CCSI/69	
7009.92	-- B. autres	60		US	CCSI/69	
	-- encadrés					
70.11	Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques et similaires:					

LISTE XXXVII - TURQUIE

1	2	3	4	5	6	7
7011.10	- pour l'éclairage électrique	50	G/HS/94	DE	CRMII/63	
7011.20	- pour tubes cathodiques	50		DE	CRMII/63	
7011.90	- autres	50		DE	CRMII/63	
7013.10	- Objets en vitrocérame:					
	-- A. Objets en verre pour le service de la table ou de la cuisine	50		CS	CRMII/63	
	- Verres à boire, autres qu'en vitrocérame:					
7013.21	-- en cristal au plomb	50		CS	CRMII/63	
7013.29	-- autres	50		CS	CRMII/63	
	- Objets pour le service de la table (autres que les verres à boire) ou pour la cuisine, autres qu'en vitrocérame:					
7013.31	-- en cristal au plomb	50		CS	CRMII/63	
7013.32	en verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5x10-6 par kelvin entre 0°C et 300°C					
7013.39	-- autres	50		CS	CRMII/63	
7013.91	- autres objets:					
7013.99	-- en cristal au plomb	50		CS	CRMII/63	
	-- autres	50		CS	CRMII/63	
70.14 00	Verrierie de signalisation et éléments d'optique en verre (autre que ceux du n° 70.15), non travaillés optiquement:					
	- A. en verre optique	10		US	CRMII/63	
7015.10	- Verres de lunetterie médicale	10		US	CRMII/63	

LISTE XXXVII - TUROUJE

1	2	3	4	5	6	7
7015.90	- autres: -- A. Verres de lunetterie commune -- B. Verres d'horlogerie	10 32	G/HS/94	US FR	CRMI/63 CRMI/63	
70.17	Verrerie de laboratoire, h'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée:					
7017.10	- en quartz ou en silice fondus	5		AT	CRMI/63	
7017.20	- en autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5x10-6 par kelvin entre 0°C et 300°C	5		AT	CRMI/63	
7017.90	- autres	5		AT	CRMI/63	
70.19	Fibres de verres (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple):					
7019.10	- Mèches, stratifiés (rovings) et fils, coupés ou non: -- B. autres: --- I. de filament: ---- a. Mèches --- II. en fibres discontinues: ---- a. Mèches	25 25		AT AT	CCSI/69 CCSI/69	
7019.90	- autres: -- A. Fibres non textiles en vrac ou en flocons (fibre de verre) -- C. autres:	25		AT	CCSI/69	

LISTE XXXVII - TUROUJIE

1	2	3	4	5	6	7
	--- II. autres:					
	---- a. Feutre en fibre de verre	30	G/HS/94	AT	CCSI/69	
71.02	Diamants, même travaillés, mais non montés ni sertis:					
7102.10	- non triés	10		BX,ZA	CRMI/63	
7102.21	- industriels:					
	-- bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	10		BX,ZA	CRMI/63	
7102.29	-- autres	10		BX,ZA	CRMI/63	
	- non industriels:					
7102.31	-- bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	10		BX,ZA	CRMI/63	
7102.39	-- autres	10		BX,ZA	CRMI/63	
71.03	Pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, même travaillées ou assorties mais non enfilées, ni montées, ni serties; pierres gemmes (précieuses ou fines) autres que les diamants, non assorties, enfilées temporairement pour la facilité du transport:					
7103.10	- bruts ou simplement sciés ou dégrossies:	10		BX,ZA	CRMI/63	
7103.91	- autrement travaillées:	10		BX,ZA	CRMI/63	
7103.99	-- Rubis, saphirs et émeraudes					
	-- autres	10		BX,ZA	CRMI/63	